

Infos sur le CQP cleric aux procédures de l'ENPEPP

Par **Lili**, le **05/03/2018** à **22:11**

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante redoublante de ma L2 de droit. Mais ne me sentent pas capable de continuer en L3 je compte essayer de passer le CQP de cleric aux procédures proposé par l'ENPEPP. Mais j'aurais quelque questions à ce propos:

- La formation est-elle reconnue par l'Etat? ou comme un vrai diplôme?
- J'ai téléphoné à la responsable de la formation et on m'a dit que devais être titulaire du bac et travailler dans une étude d'huissier de justice. Cela veut-il dire que si je vais poster des cv et lettre de motivation pour un contrat de professionnalisation (que je ne pourrais avoir qu'après ma préinscription en avril) je pourrais accéder à la formation?
- Connaissez-vous des huissiers de justice qui accède de prendre des personnes en contrat de professionnalisation sur Lyon?
- Comment valide-t-on le CQP?
- Qu'avez vous à me dire sur cette formation?

Merci d'avance de votre réponse

Par **Lorella**, le **06/03/2018** à **15:26**

Bonjour

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle n'est pas créé par l'Etat, mais par une branche professionnelle.

Les CQP sont donc reconnus dans les entreprises appartenant à une branche professionnelle et si enregistrés au RNCP auprès d'entreprises d'autres branches.

En savoir plus ici <http://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/evoluer-professionnellement/article/certificat-de-qualification-professionnelle-cqp>

En ce qui concerne le CQP Cleric aux procédures, on peut voir qu'il est inscrit au RNCP au niveau III (bac+2)

Résumé descriptif de la certification

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=19316>

Voici le site de l'ENP

<http://www.enpepp.org/>

Vous pouvez d'ores et déjà rechercher une étude d'huissiers pour votre contrat de professionnalisation même avant votre inscription.

Par **Lili**, le **10/03/2018** à **17:42**

Bonjour,
Je voulais savoir l'adresse du centre formation de Lyon s'il vous plait?

Par **Lorella**, le **10/03/2018** à **18:11**

Sur le site les contacts sont pour Paris. Pas d'information sur Lyon. Voir avec Paris.

Par **Lili**, le **19/03/2018** à **13:53**

J'ai eu la réponse le centre de formation pour Lyon sera au .66, Cours Charlemagne Immeuble Le Factory 69002 LYON.
J'espère juste qu'il y aura au moins 8 personnes qui veulent faire la formation.

Par **Lorella**, le **19/03/2018** à **15:33**

Parmi les 8 personnes il peut y avoir des personnes comme vous qui vont signer un contrat de professionnalisation avec un employeur ou alors des personnes déjà salariées qui vont signer un contrat de période de professionnalisation.

Bonne chance à vous

Par **Samsam01**, le **27/03/2018** à **14:31**

Bonjour , ayant déjà de l'expérience en recouvrement amiable , je souhaite évoluer vers le contentieux ...
Cette formation clerc aux procédures est-elle la mieux adaptée ??? Je n'arrive pas à trouver d'étude de huissier depuis un moment .. puis-je m'inscrire quand même m'inscrire aux modules en formation continue ?

Par **Lili**, le **28/03/2018** à **20:26**

Bonsoir,

Tu peux déjà te préinscrire en avril je pense, mais il faudra que t'es un contrat de professionnalisation pour septembre. Moi aussi je n'arrive pas à en trouver pour le moment...

Par **Lili**, le **11/04/2018** à **11:39**

Bonjour,

Connaissez-vous des études d'huissiers de justice sur lyon ou autour qui accepte les contrats de professionnalisation?

Par **Lorella**, le **11/04/2018** à **17:59**

Je viens de découvrir un nouveau site pour l'alternance mis en place par Pole Emploi qui permet de connaître les entreprises qui proposent des contrats en alternance. Il suffit d'indiquer le domaine et la ville.

J'ai testé juridique et Lyon et j'ai trouvé des entreprises.

<https://labonnealternance.pole-emploi.fr/>

Par **Lili**, le **24/04/2018** à **15:28**

Merci mais le seul huissier que j'ai trouver sur ce site je suis déjà aller déposer un cv chez lui.